



Oubli de prélèvement de facture

Par **Elise54**, le **21/11/2017** à **16:34**

Bonjour,

En octobre 2016, j'ai commandé des licences sportives.

Suite à ces commandes, les licences sont payées par prélèvement de la part de la fédération sous 3 semaines.

Hors à ce jour, le prélèvement n'a toujours pas été effectué.

La fédé peut-elle encore effectué le prélèvement plus d'un an après ??

Merci pour la réponse.